



Paris, le 10 avril 2018

Communiqué de presse conjoint

La France et l'Espagne lancent un appel à manifestation d'intérêts sur les services d'autoroute ferroviaire sur les axes Atlantique et Méditerranée

Services de ferroutage sur les axes Atlantique et Méditerranée : Lancement de deux appels à manifestation d'intérêt

Elisabeth Borne, ministre française chargée des Transports, et Iñigo de la Serna, ministre espagnol de l'Équipement, saluent la publication de deux appels à manifestation d'intérêt communs concernant la mise en place de services d'autoroute ferroviaire/ferroutage sur les axes Atlantique et Méditerranée.

Ces consultations font suite à celles réalisées en 2017, dans le cadre de la « feuille de route » approuvée par le groupe de travail franco-espagnol sur les autoroutes ferroviaires, en direction des constructeurs de matériel roulant, afin d'identifier les solutions techniques permettant le transport de semi-remorques par le rail. Le rapport publié par les Etats, qui est une composante de la présente consultation, précise les caractéristiques et les fonctionnalités des matériels proposés par les cinq constructeurs ayant répondu à la consultation.

Le développement des services de transport de camion par le train est un élément essentiel d'amélioration de la soutenabilité et de la durabilité du transport de marchandises. Il fait partie des priorités des Etats en raison du niveau très important du trafic poids lourds sur les deux corridors, aux frontières du Perthus et de Biriathou.

Cette publication, le 10 avril 2018, est une étape importante de la coopération entre la France et l'Espagne, engagée depuis 2015 et que les Ministres ont souhaité relancer à l'occasion de leur entretien à Madrid en septembre 2017. Elle confirme la volonté des Etats de traiter la problématique des deux corridors, de favoriser le report modal, de développer et de renforcer ces services alternatifs au transport routier de marchandises.

Ces consultations concernent les itinéraires du Nord-Ouest (Vitoria) et de l'Est de l'Espagne (Valence-Murcie) vers le Nord et l'Est de la France (Calais/Lille/Metz) voire au-delà :

- via Irun, Bordeaux et Paris pour l'axe Atlantique d'une part ;
- via Barcelone, Avignon et Lyon pour l'axe Méditerranée d'autre part.

Les deux axes peuvent permettre une desserte de l'Île-de-France.

Ces appels à manifestation d'intérêt ont pour objectif de susciter les initiatives des acteurs industriels en apportant des réponses et des solutions opérationnelles pour ces services.

Les acteurs sont invités à contribuer à ces consultations d'ici le 16 juillet 2018. Les documents de consultation sont publiés sur les sites internet des deux ministères :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/autoroutes-ferroviaires> et
<http://www.fomento.es/autopistasferroviarias>

Les Etats saluent par ailleurs l'accompagnement de leur action par l'Union européenne, notamment sur l'axe Atlantique, avec le soutien financier apporté par le Mécanisme d'interconnexion en Europe-Transport à la réalisation des études nécessaires.

Enfin, les deux ministres, Elisabeth Borne et Iñigo de la Serna, s'accordent sur le fait que :
« Cette action conjointe sur les autoroutes ferroviaires s'inscrit pleinement dans la volonté d'intensifier la coopération franco-espagnole en matière de transports de marchandises, en favorisant le recours à des modes plus respectueux de l'environnement. Elle est également l'illustration de la conviction des Gouvernements que le fret ferroviaire, à plus forte raison sur ces grands axes, est une solution d'avenir ».